



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 115959

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur le récent rapport parlementaire (n° 3165) relatif à la mise en oeuvre de la LOLF, qui préconise notamment d'installer des directeurs de ressources humaines et des directeurs des affaires financières dans une logique de prestations de services. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état de sa réflexion en la matière.

Texte de la réponse

Le rapport au Gouvernement produit par M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Didier Migaud, député de l'Isère, préconise, comme le note M. Bourg-Broc, d'installer les directeurs des ressources humaines et les directeurs des affaires financières dans une logique de prestation de services, de régulation et de pilotage stratégique vis-à-vis des responsables de programmes et généraliser les chartes de gestion ministérielles. Le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État est favorable à cette orientation. Les responsables de programmes doivent pouvoir disposer des responsabilités et moyens qui sont prévus dans le cadre de la LOLF sans dupliquer au sein des programmes des fonctions assurées dans leur ministère par les directions « support ». Cette orientation pourrait être reprise dans une circulaire générale sur le rôle des responsables de programmes.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115959

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 450

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4088